

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2017/2018

CHAMPIONNAT RÉGIONAL par ÉQUIPES Aînées – Jeunesses – Poussins

Se référer au Programme Fédéral en cours, chapitres :

- Imposés Aînées-Jeunesses Poussins
- Championnat Fédéral par Équipes

1. Inscription au concours

IMPORTANT

- Le concours est ouvert à toutes les Aînées et Jeunesses sans restriction de nombre.
- En catégorie Poussins les clubs qui engagent plusieurs équipes ne doivent pas engager plus de 50 % de leur effectif Poussins au total.
- L'association organisatrice peut engager tout son effectif.

EXIGENCES

a) Participation aux Championnats Fédéraux

Si vous participez à des Championnats Fédéraux par équipes, vous devez vous inscrire dans les mêmes catégories au Championnat Régional par équipes.
(Programme Fédéral Règlement Administratif : art 2.3).

b) Engagements par rapport aux résultats de l'année précédente

Les équipes classées premières l'année précédente en catégorie :

- R2 et R4 Aînées ou Jeunesses
- P2 et P3 Poussins

doivent s'inscrire dans une catégorie supérieure cette année.

c) Nombre d'équipes engagées

Le nombre d'équipes total que vous pouvez engager est défini par le nombre de juges que vous proposez, il doit correspondre aux critères exigés sur les feuilles d'engagement.
(Dossier C2)

En cas d'impossibilité de répondre à ces obligations,
présentez vos compositions d'équipes et vos raisons
à la Commission Technique Régionale qui autorisera ou non
au cas par cas.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2017/2018

2. Caractéristiques du concours

Rappel des catégories : voir programme Fédéral : "Championnat Fédéral par Équipes"

ATTENTION ! Catégories proposées :

Pour les Aînées et les Jeunesses :

- F, F1, F2, F3 pour les catégories fédérales.
- R2, R3, R4 pour les catégories régionales.

Une seule équipe par catégorie et une seule équipe entre R3 ou R4 par Association.

Pour les Poussins :

- P1, P2, P3, P4 sont les catégories régionales.

Le tableau de répartition du programme fédéral ainsi que les tableaux ci-joints par catégorie serviront à la formation des équipes.

3. Règlement technique

voir programme Fédéral : "Championnat Fédéral par Équipes".

N.B.

- prévoir un ENCADREMENT de seulement 3 personnes licenciées et en tenue réglementaire pour le passage sur les agrès
- aucun engagement arrivé hors délai ne pourra être accepté
- aucun changement de catégorie ne sera accepté après diffusion des horaires
- en cas de désistement, avertir le secrétariat de la Ligue et le responsable du concours
- si non participation au concours, avertir le secrétariat de la Ligue.

4. Horaires

La répartition des catégories sera déterminée suite aux pré-engagements des équipes (Dossier C1).

5. Challenges décernés au Concours Régional.

Trois Challenges sont remis en jeu chaque année à l'occasion du Concours Régional.

- Challenge BOURSIER qui récompense le meilleur mouvement d'ensemble Aînées.
- Challenge DEVAND qui récompense le meilleur mouvement d'ensemble Jeunesses.
- Challenge LAPERRIERE qui récompense la meilleure formation physique Poussines

<p>RAPPEL : Les gagnants de la saison dernière doivent rapporter les coupes</p> <ul style="list-style-type: none">÷ Challenge BOURSIER : <i>La Fraternelle de Bourgoin Jallieu</i>÷ Challenge DEVAND : <i>Les Belledonnes de La Ravoire</i>÷ Challenge LAPERRIERE : <i>Saint Pierre Sport Gymnastique</i>

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2017/2018

6. Préparation de la feuille de contrôle des licences

1 feuille par équipe, à imprimer et remplir par vos soins (Dossier C3 - 1^{ère} page)
Cette feuille sera à présenter le jour du concours (liste dans l'ordre alphabétique).

Remarque : Dans le cas où un club n'a pas un effectif suffisant et présente une seule équipe Aînées au Championnat, il peut intégrer à cette équipe 1 ou 2 Jeunesses dernière année dans l'équipe Aînées suivant la catégorie.

Pour les sections Aînées F1, F2, F3 et R2 : 2 Jeunesses portant les numéros 13 et 14.

Pour les sections Aînées R3 et R4 : 1 Jeunesse portant le numéro 8.

Ces gymnastes ne concourront pas en Catégorie Jeunesses, elles exécuteront le 5^{ème} degré au maximum et feront le mouvement d'ensemble Aînées.

7. Préparation de la feuille de répartition des gymnastes au sol

1 feuille par équipe, à imprimer et remplir par vos soins (Dossier C3 - 2^{ème} page)
Pour les Aînées et les Jeunesses.

8. Contrôle des points

Venez contrôler les points au secrétariat dès la fin du concours, en cas d'erreur aucune rectification du palmarès ne sera prise en compte si le contrôle n'a pas été effectué.

9. Engagement des juges

- **Samedi Plateau 1** : Aînées F, F1, F2 et F3 - Jeunesses F et F1
 - * 1 juge pour une équipe engagée
 - * 3 juges pour 2 équipes engagées
 - * 4 juges pour 3 ou plus équipes engagées
- **Samedi Plateau 2** : Aînées R2, R3 et R4 - Jeunesses F3, R2, R3 et R4
 - * 1 juge par équipe engagée
- **Dimanche Plateau 1** : Jeunesses F2 - Poussins P1 et P3
 - * 2 juges pour une équipe engagée
- **Dimanche Plateau 2** : Poussins P2 et P4
 - * 2 juges par association participante

10. Repas des juges et comité technique

Suite aux absences de plus en plus nombreuses lors des repas des juges et du gaspillage qui en découle il sera demandé un chèque de caution de 15€ par repas juge remis au club organisateur. Pour une bonne gestion de ces repas, veuillez remplir le plus exactement possible le questionnaire en fin du Dossier C2 précisant la présence de vos juges concernés aux repas du samedi et dimanche.

Les personnes faisant parti du Comité Technique pour des journées complètes doivent être inscrite comme juges.

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2017/2018

11. Engagement des bénévoles

Nous avons besoin de votre participation pour que la compétition se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Aussi pour chaque demi-journée dans laquelle votre association présente une ou plusieurs équipes, quel que soit le plateau sur lequel elles concourent, nous vous demandons la participation à l'organisation d'une personne.

N'oubliez pas de remplir le paragraphe concerné dans le **Dossier C2**

12. Responsabilités le jour du concours.

Rappel des Fonctions de Responsable d'Agrès

- il contrôle le temps d'échauffement et le réglage des agrès
- il veille à la répartition des gymnastes par jury et par agrès. Il faut que les degrés identiques passent sur le maximum de jurys.
- en aucun cas il n'impose certains agrès pour certains degrés. Seuls les Jurys 6^{ème} et 5^{ème} degré pour certaines catégories sont définis.
- Aux barres, les gymnastes de grande taille ayant l'autorisation de monter les barres passent toutes sur le même agrès.

Les Poussins ont le droit de modifier la hauteur des barres.

L'entraîneur doit remettre les barres à la hauteur réglementaire.

Rappel des Fonctions de Secrétaire d'Agrès

- il collecte les tickets de notes des juges correspondant au "dossier équipe".
- il sépare les tickets "Entraîneur" et "Secrétariat", vérifie qu'ils sont identiques et les classe par numéro de gymnaste
- il agrafe le paquet "Secrétariat" à la fiche agrès de l'équipe et le fait suivre au secrétariat.
- il recopie les notes sur la fiche récapitulative du "dossier équipe".
- il agrafe le paquet "Entraîneur" le donne à l'entraîneur ou le met dans la pochette "dossier équipe".
- il transmet la pochette "dossier équipe" au secrétaire d'agrès suivant.

Responsables et secrétaires d'agrès porteront la tenue suivante, haut blanc, bas bleu, gris ou blanc

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2017/2018

13. Engagement à la compétition

En fonction du nombre croissant de participants et des difficultés d'organisation du Championnat Régional en Équipes, les dossiers d'engagement incomplets ou hors délai seront rejetés.

Le "DOSSIER C1-Pré-Engagement Régional Equipes-2018" est à remplir et à renvoyer complet par courriel au Territoire DSV (fscf.dauphinesavoievivaraais@orange.fr)

au plus tard le 12 Mars 2018

Le "DOSSIER C2-Engagement Régional Equipes-2018" est à remplir et à renvoyer complet par courriel au Territoire DSV (fscf.dauphinesavoievivaraais@orange.fr)

au plus tard le 30 Avril 2018

Une copie de la 1^{ère} page du DOSSIER C2 est à envoyer en même temps avec les chèques d'engagement au Territoire DSV (20 rue de l'Etissey - 38300 BOURGOIN-JALLIEU).

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2017/2018

CHAMPIONNAT RÉGIONAL par ÉQUIPES AÎNÉES

RÉPARTITION DES GYMNASTES

Catégorie	DEGRÉS		DEGRÉS				
	6ème	5ème	6ème	5ème	4ème	3ème	2ème
	Minima		Maxima				
Fédéral 8 à 12 gyms	6	0	12	6	2	0	0
Fédéral 1 8 à 12 gyms	3	0	5	7	3	0	0
Fédéral 2 8 à 12 gyms	1	0	2	6	4	2	0
Fédéral 3 8 à 12 gyms	0	4	0	5	6	3	0
Régional 2 8 à 12 gyms	0	0	0	1	12	12	8
Régional 3 4 à 7gyms	0	0	7	7	7	7	7
Régional 4 4 à 7 gyms	0	0	0	1	7	7	7

ATTENTION RAPPEL :

CHAQUE ASSOCIATION NE PEUT PRÉSENTER QU'UNE SEULE ÉQUIPE PAR CATÉGORIE
SAUF CAS EXCEPTIONNEL À VALIDER PAR LA COMMISSION TECHNIQUE

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2017/2018

CHAMPIONNAT RÉGIONAL par ÉQUIPES JEUNESSES

RÉPARTITION DES GYMNASTES

Catégorie	DEGRÉS		DEGRÉS				
	5ème	4ème	5ème	4ème	3ème	2ème	1er
	Minima		Maxima				
Fédéral 8 à 12 gyms	6	0	12	6	0	0	0
Fédéral 1 8 à 12 gyms	3	0	5	9	2	0	0
Fédéral 2 8 à 12 gyms	1	0	2	8	4	0	0
Fédéral 3 8 à 12 gyms	0	4	0	5	8	0	0
Régional 2 8 à 12 gyms	0	0	0	1	12	12	8
Régional 3 4 à 7 gyms	0	0	7	7	7	7	7
Régional 4 4 à 7 gyms	0	0	0	1	7	7	7

ATTENTION RAPPEL :

CHAQUE ASSOCIATION NE PEUT PRÉSENTER QU'UNE SEULE ÉQUIPE PAR CATÉGORIE
SAUF CAS EXCEPTIONNEL À VALIDER PAR LA COMMISSION TECHNIQUE

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2017/2018

CHAMPIONNAT RÉGIONAL par ÉQUIPES POUSSINS

RÉPARTITION DES GYMNASTES

Catégorie	DEGRÉS				
	5ème	4ème	3ème	2ème	1er
	Maxima possibles				
Poussin 1 8 à 12 gyms	12	12	8	2	0
Poussin 2 8 à 12 gyms	0	3	12	6	2
Poussin 3 8 à 12 gyms	0	0	8	8	6
Poussin 4 6 à 12 gyms	0	0	3	12	12

ATTENTION RAPPEL :

CHAQUE ASSOCIATION NE PEUT PRÉSENTER QU'UNE SEULE ÉQUIPE PAR CATÉGORIE
SAUF CAS EXCEPTIONNEL À VALIDER PAR LA COMMISSION TECHNIQUE

DOSSIER GYMNASTIQUE FÉMININE 2017/2018

CHAMPIONNAT RÉGIONAL par ÉQUIPES Aînées – Jeunes – Poussins

AIDE À LA FORMATION DES ÉQUIPES

RÈGLEMENTS

Pour le non respect des maxima :

Suppression des meilleures notes excédentaires et pénalité supplémentaire de 8 points par note excédentaire.

Pour le non respect des minima :

Comptabilisation d'un zéro par degré manquant, soit autant de notes en moins dans le calcul du total.

FORMATION DES ÉQUIPES

Utiliser le formulaire ci-joint :

"Formation Équipes Régional DSV"